cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L’utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l’objet d’une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l’établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : isabel ciccarelli
https://www.cadre21.org/membres/1ca38d02b055b15fbfae1f54

Date d'obtention : 2026-10-09 13:11:08

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

C'est une méthode d'intervention qui permet d'intervenir de façon objective, rapide et éducative avec le jeune. Le partenariat avec le service de police permet une efficacité dans les interventions, et rassure les victimes.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Une façon d'intervenir plus juste. Une assurance dans mes interventions car le protocole est clair et simple à utiliser.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne pas poser de jugement. Poser les questions en étant objective. Le respect est important.